



# Bien vivre à CHARLIEU

Votre municipalité vous informe



[www.ville-charlieu.fr](http://www.ville-charlieu.fr)



Décembre 2019 >



## Le mot du maire,

**Chères Charliendines, chers Charliendins,**

L'année 2019 se termine. En parcourant ce bulletin municipal, vous retrouverez tous les événements, toutes les animations, tous les aménagements qui ont agrémenté le second semestre dans notre charmante cité de caractère.

Je profite de ce mot pour vous faire partager un chiffre : **61 471**.

C'est le nombre de passages constatés sur la voie verte entre Charlieu et Saint-Nizier du 1<sup>er</sup> mai au 12 novembre 2019 !

**35 694 passages vélos et 25 777 passages piétons.**

Les compteurs installés par la communauté de communes, nous confirment le succès de cet investissement financé par l'Europe, l'état, la région, le département, la communauté de communes et la ville de Charlieu.

Depuis les premières rencontres de 2011, une centaine de réunions se sont tenues, pour travailler et convaincre du bien-fondé de ce projet, aujourd'hui plébiscité par tous.

C'est la même énergie et la même volonté qui animent les centaines de bénévoles associatifs de notre ville qui œuvrent dans le domaine social, sportif ou culturel. Ils sont la richesse de Charlieu car ils prennent de leur temps pour les autres, encadrent nos enfants, prennent soin des plus fragiles, animent notre cité tout au long de l'année; ils sont le socle de ce « bien vivre ensemble » tant apprécié. Je souhaite une nouvelle fois à travers ce bulletin municipal les saluer et les remercier.

Je termine ce mot avec une pensée pour Marianne PONSON, conseillère municipale depuis 2010 et adjointe en 2014, qui a lutté courageusement contre la maladie et qui nous a quittés le 2 octobre dernier. Son amour pour Charlieu, sa volonté de faire aboutir ses projets et sa bienveillance pour les autres, resteront pour toujours exemplaires.

Bonne lecture et bonnes fêtes de fin d'année.  
Votre maire,

*Bruno Berthelin*

## Infos pratiques, urgences, téléphones...

**Mairie 04 77 69 33 89**

Du lundi au samedi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h  
Fermeture le mercredi après-midi et samedi après-midi

- Gendarmerie 17
- Pompiers 18
- Samu 15
- Gaz Urgence sécurité : 0 800 47 33 33  
(appel gratuit depuis un poste fixe)
- VEOLIA : Un numéro unique pour les urgences  
et les réclamations des usagers 09 69 32 34 58
- Hôpital local : 04 77 23 84 00
- ENEDIS : 3 rue Raoul Follereau, 42300 Roanne

[www.ville-charlieu.fr](http://www.ville-charlieu.fr)

[www.facebook.com/villededcharlieu](https://www.facebook.com/villededcharlieu)

- Résidence Petite Provence : 04 77 60 11 33
- Office de tourisme de Charlieu-Belmont : 04 77 60 12 42
- Musées : 04 77 60 28 84
- Abbaye Centre des visiteurs : 04 77 60 09 97
- Cinéma les Halles : 04 77 69 03 03
- Médiathèque intercommunale : 04 77 60 17 49
- Maison des Jeunes et de la Culture : 04 77 60 05 97

## Sommaire

|   |                              |
|---|------------------------------|
| Le mot du maire .....                     | 2 <sup>e</sup> de couverture |
| Infos pratiques, urgences téléphone ..... | 2 <sup>e</sup> de couverture |
| Le Conseil .....                          | 1                            |
| Hommage .....                             | 2                            |
| Etat civil .....                          | 3                            |
| Page des élus .....                       | 4                            |
| Travaux .....                             | 5 à 8                        |

|                             |         |
|-----------------------------|---------|
| Economie, Commerces .....   | 9 à 11  |
| Scolaire .....              | 12 à 13 |
| Social .....                | 14      |
| Environnement .....         | 15      |
| Associations .....          | 16 à 17 |
| Tourisme .....              | 18 à 22 |
| Culture/Communication ..... | 25      |
| Divers .....                | 26      |

# Le conseil

Le Maire et ses adjoints tiennent des permanences en mairie :



**Bruno BERTHELIER**  
> Maire  
*Mercredi et samedi  
matin sur RDV*



**Martine DESBOIS**  
> Communication,  
culture, tourisme  
*Vendredi matin sur RDV*



**Jérémie LACROIX**  
> Travaux, urbanisme,  
environnement, aménagement  
de la ville, eau et assainissement  
> Conseiller Départemental  
*Samedi 9h à 11h sur RDV*



**Brigitte MAZARD DURAND**  
> Centre Communal d'Action  
Sociale et solidarités  
*Mercredi 9h à 11h sur RDV*



**Jean LABOURET**  
> Sports, associations et festivités  
*Samedi 8h30 à 11h30 sur RDV*



**Sandrine URBAIN**  
> Ecoles et jeunesse  
*Samedi 10h à 11h30 sur RDV*



**Etienne HERTZOG**  
> Finances, économie  
*Jeudi 10h à 12h sur RDV*

2 conseillers délégués :



**Patrice PAVET**  
> Environnement



**Joëlle GUEGUEN**  
> Réseaux et labels

13 conseillers municipaux majoritaires :

Dominique MONCORGER, Gilles THEVENIN, Emmanuelle NUNES DA GRACA, Bernard CHARRIER, Agnès FABIANSKI, Véronique PICAVET, Carlos DUARTE, Sylvie PONCET, Thomas GUERIN, Isabelle DUBOST, Alice HERICK, Alain BELAIR, Chrystèle FAURIE

Les conseillers d'opposition :

Gilles AUGAGNEUR, Benoît LOYER, René LAPALLUS, José GARCIA

*Vous êtes invités à la présentation  
des vœux de la municipalité à la population  
Vendredi 10 janvier à 19h  
au Théâtre Saint-Philibert*



# Adieu à Marianne Ponson

Marianne est née en 1947 en région parisienne. Après avoir obtenu son diplôme d'infirmière en 1968, elle rencontre la même année son futur mari Jean-Charles Ponson. Après avoir élevé leurs trois enfants, elle reprend alors le travail en tant que responsable de crèches à Vernon. C'est en 2008 que le couple prend sa retraite et que Marianne décide de vivre à Charlieu, la ville natale de son mari.



D'un tempérament enjoué, elle s'investit sans relâche dans le groupe des couturières « les dames de la tour » où elle apporte sa bonne humeur. Figurante ou actrice, elle participe aux Nocturnes de l'abbaye et pratique très régulièrement l'art de la peinture.

Lors des élections de 2010, elle entre au conseil municipal en tant que conseillère.

En 2014, elle est nommée adjointe, en charge de la solidarité aux familles et référente aux bailleurs sociaux.

**Extrait de l'hommage par Brigitte Mazard Durand, adjointe aux affaires sociales,**

« Au **CCAS**, nous avons travaillé ensemble pour donner du dynamisme à la solidarité. Tu étais toujours là pour donner tes idées, écouter et accompagner ceux qui étaient dans la difficulté. Tu avais la délégation « **Les liens avec les habitants et Familles** » : tu écoutais les plaintes, les idées, les souhaits et tu bousculais le bureau municipal pour que nous répondions vite et bien.

**Après des bailleurs sociaux**, tu as fait un travail méthodique pour situer les immeubles sociaux et leurs habitants. Tu étais désolée de devoir aller aux commissions d'expulsions alors nous y allions à deux pour nous encourager.

Quant à l'accueil des nouveaux arrivants à **Charlieu**, je t'ai écouté dire « il faut leur donner le goût de découvrir toutes les richesses de Charlieu, les monuments, le musée, le cinéma, la bibliothèque, les boutiques et tu préparais à chacun le petit sac avec plan, prospectus et quelques gourmandises. Tu les accompagnais et tu étais heureuse ; tu les invitais à rejoindre des associations, tu donnais ta pleine mesure.

Concernant le **fleurissement**, embellir la ville était ton souci ; la nature, les fleurs te ressourçaient.

Tu t'impliquais à la **commission culture** où le musée, les collections, les personnels étaient l'objet d'attention de ta part.

**Au bureau municipal, au conseil municipal** combien de crayons et stylos as-tu usés ! Dessiner, c'était souvent pour calmer tes impatiences, et c'était aussi ta passion.

Et puis il y a tous ces lieux où tu étais engagée :

**Les dames de la tour** : un petit bout de tissu entre tes mains devenait une création,

**Le CAP**, comité de coordination et promotion où tu étais vice-présidente : Charlieu méritait d'être connu, animé et tous les labels te rendaient fière de ta ville.

**Les nocturnes**, tu aimais te costumer, monter sur scène, un vrai plaisir !

Il y a tant de souvenirs que nous pourrions évoquer .... »

Marianne est décédée le 2 octobre 2019.

A toute sa famille, le conseil municipal adresse ses sincères condoléances.

## 18 octobre 2019, une naissance heureuse à Charlieu dans des conditions hors-norme...

Les dernières naissances sur la commune datent de 1977 avant la fermeture de la maternité.

La toute dernière date de 1996 ; elle fut tragique puisque le nourrisson fut abandonné dans les toilettes publiques place saint-Philibert.

L'événement dont nous parlons aujourd'hui est heureusement tout autre :



Photo Guillaume Descave

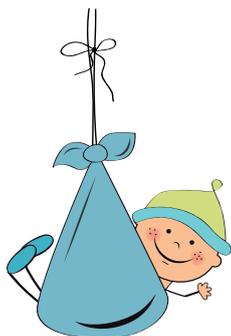
Le terme étant prévu pour le 29 octobre, Maxime Treuvey ne se précipite pas lorsque sa femme Laurianne perd les eaux le 17 octobre. Le lendemain, à quatre heures et demie, bien qu'elle n'ait pas de fortes contractions, ils quittent Châteauneuf pour se rendre à la maternité de Roanne. **Maxime Millet** : « J'espérais qu'on y arriverait mais, à Charlieu, j'ai compris qu'on n'irait pas au bout du trajet. J'appelle le 18 qui me demande de décrire ce que je vois. Laurianne commençait à pousser. »

**Laurianne Millet** : « J'avais tellement mal que, tant pis, j'ai poussé un grand coup et la petite Victoire est sortie tout de suite. »

**Maxime** : « Je l'ai tout de suite enroulée dans des serviettes et mise sur le ventre de sa mère. J'ai monté le chauffage à fond. Les pompiers de Charlieu sont arrivés quelques minutes après et nous ont pris en charge. J'ai même coupé le cordon. »

**On retient les paroles de la maman :**

« On a eu une trouille du tonnerre, mais ça prouve qu'on est capable de plein de choses dans des situations exceptionnelles. On racontera à notre fille : "C'est papa qui t'a mise au monde à la lueur du plafonnier de la voiture". »



## NAISSANCES

|                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| Samuel Pierre Jean-Philippe DEROUET | 15 avril 2019 à ROANNE                  |
| Mia BONNINGUES KAUF                 | 20 avril 2019 à ROANNE                  |
| Soän Esio FRESTA                    | 28 avril 2019 à ROANNE                  |
| Charly Bernard THOMAS               | 17 mai 2019 à ROANNE                    |
| Adam Hendrick Gabriel GASPARI       | 1 <sup>er</sup> juin 2019 à ROANNE      |
| Eyleen CHARPENAY                    | 22 juin 2019 à ROANNE                   |
| Klailia Edwige Cathie SOUSA         | 1 <sup>er</sup> juillet 2019 à ROANNE   |
| Paul Thomas Mathieu ROLET           | 4 juillet 2019 à ROANNE                 |
| Mya BOUILLON                        | 25 juillet 2019 à ROANNE                |
| Clayton Shean MINTZ                 | 17 août 2019 à ROANNE                   |
| Naël MOURIDI                        | 1 <sup>er</sup> septembre 2019 à ROANNE |
| Julia DUCLOS CUOQ                   | 2 septembre 2019 à ROANNE               |
| Lùzio MACHADO                       | 8 octobre 2019 à ROANNE                 |
| Victoire Inès Manon TREUVEY         | 17 octobre 2019 à CHARLIEU              |

## MARIAGES

|  |                           |
|--|---------------------------|
| Áron KÖNCZEL et Maud Dorothé Catherine EDENWALD        | 8 juin 2019               |
| Christopher DIAS et Justine MATTRAY                    | 8 juin 2019               |
| Timothée Marie FONTIMPE et Elodie Marie Michèle DEMURE | 6 juillet 2019            |
| Yoann BEAUCHAMP et Claire Emilie BRANCION              | 20 juillet 2019           |
| Anthony Charles GARDET et Elise Denise LECLERCQ        | 1 <sup>er</sup> août 2019 |
| Walid MAMMAR et Amandine DE PAULI                      | 31 août 2019              |
| Alexandre Joannès AUGAGNEUR et Christelle CORGER       | 4 octobre 2019            |

## DÉCÈS

|  |                           |
|--|---------------------------|
| Monique Jeanne PORTE épouse MONCORGER (1938)                 | 2 mai 2019                |
| Michel Claude DUCRET (1934)                                  | 7 mai 2019                |
| Grégoire BENEDICTO-ARTAL (1931)                              | 8 mai 2019                |
| Gisèle Françoise FOIVARD veuve DAUVERGNE (1922)              | 16 mai 2019               |
| Carole PARVAIX épouse COLSON (1965)                          | 16 mai 2019               |
| Michel Jean ANTONOFF (1936)                                  | 22 mai 2019               |
| Marius Pierre Roger BONNAND (1938)                           | 31 mai 2019               |
| Jean Marie DUFOURT (1940)                                    | 1 <sup>er</sup> juin 2019 |
| Marcel Antonin VADON (1937)                                  | 5 juin 2019               |
| Lucien FLUCHER (1931)  | 11 juin 2019              |
| Huguette Léonce GARRET (1954)                                | 8 juin 2019               |
| Fernande Marcelle REINHARDT veuve BÉRANGER (1926)            | 12 juin 2019              |
| Suzanne Anne Marie Françoise BOURRU veuve MAISONNEUVE (1928) | 29 juin 2019              |
| Quentin DEDINGER (1990)                                      | 20 juillet 2019           |
| Joseph Claude Marie FONGY (1942)                             | 27 juillet 2019           |
| Sylviane PRETI (1949)  | 30 juillet 2019           |
| Marie Joséphine POULY veuve VENDRAME (1930)                  | 5 août 2019               |
| Cécile Jeanne Marie DUCARRE veuve GONDARD (1930)             | 9 août 2019               |
| Odette Andrée CHARNAY veuve BERTHELIER (1931)                | 20 août 2019              |
| Georges LEFEVRE (1925)                                       | 22 août 2019              |
| Andrée GODARD épouse MURARD (1932)                           | 26 août 2019              |
| Yvonne Jeanne-Marie CHAVANNE veuve GAUDRY (1930)             | 2 septembre 2019          |
| Léonie BAILLON veuve NOAILLY (1927)                          | 8 septembre 2019          |
| Yvonne Paule Marie Berthe POURIEUX veuve FOURNELY (1932)     | 19 septembre 2019         |
| Gisèle Laure France BACHELET épouse DUMONT (1935)            | 22 septembre 2019         |
| Claude BAUDRION (1922)                                       | 30 septembre 2019         |
| Claudette Marie VACHERON épouse MARCHAND (1937)              | 9 octobre 2019            |
| Madeleine Marcelle Andrée MONCORGER veuve SANEROT (1941)     | 11 octobre 2019           |
| Berthe BÉRIARD épouse BILLOUX (1931)                         | 11 octobre 2019           |
| Daniel Marcel NOUHAUD (1940)                                 | 29 octobre 2019           |

### Transcriptions de décès

|   |   |
|---|---|
| Hervé Jean Christian GOMARD (1971)            | 15 mai 2019 à ROANNE                      |
| Serge André HERMANS (1932)                    | 16 mai 2019 à ROANNE                      |
| Louis DA SILVA (1935)                         | 1 <sup>er</sup> juin 2019 à MABLY         |
| Pierre DUBUISSON (1952)                       | 1 <sup>er</sup> juillet 2019 à ROANNE     |
| Ginette Emilienne DUPLEX veuve HUGUET (1932)  | 7 août 2019 à ROANNE                      |
| Louis Benoit Joseph BERARD (1928)             | 23 juillet 2019 à ST-NIZIER-SOUS-CHARLIEU |
| René DUCLOS (1934)                            | 17 août 2019 à ROANNE                     |
| Gabriel Marie Joseph DESSERTINE (1925)        | 26 août 2019 à ROANNE                     |
| Robert ROQUES (1946)                          | 29 août 2019 à PARIS 13 <sup>ème</sup>    |
| Marianne Danielle HECKER épouse PONSON (1947) | 2 octobre 2019 à ST-DIDIER-AU-MONT-D'OR   |
| Dominique Louis Georges VAGINAY (1958)        | 12 octobre 2019 à ROANNE                  |



# Page des élus

## MOT DES ÉLUS DE L'OPPOSITION "CHARLIEU DEMAIN AUTREMENT"

La mandature tire à sa fin. Depuis le début, en 2014, nous faisons part de nos réactions sur la vie municipale. Les conseils municipaux ainsi que les réunions de commissions ne sont pas à la hauteur de ce qu'ils devraient être. De ce fait, nous affirmons que la démocratie n'est pas respectée.

Il est bon de rappeler le rôle d'un conseiller municipal. Il est primordial dans la restructuration et le développement de la vie communale, où se discute et s'élabore les projets et propositions au sein des différentes commissions. En effet, en amont du conseil municipal, interviennent les commissions dans lesquelles se prépare le véritable travail de fond, d'élaboration et de réflexion. Celles-ci formulent des avis consultatifs destinés à permettre au conseil municipal, seule instance décisionnaire, de délibérer. Malheureusement c'est cela qui n'existe pas à Charlieu. Depuis 2014, il n'y a eu que 33 conseils municipaux, soit une moyenne de 6 par an. Une ville de notre importance mériterait un conseil municipal mensuel. Il en est de même pour les commissions. D'ailleurs ces dernières ne sont que des réunions d'information et non des réunions de travail.

De nombreuses décisions sur des sujets importants pour la commune sont donc prises « en petit comité » sans être débattues. Ce grave dysfonctionnement nous a conduits à quitter le Conseil Municipal à deux reprises. Pour étayer nos propos, nous ne prendrons qu'un seul exemple. Actuellement des travaux de mise en sécurité sont en cours route de Fleury. Nous avons proposé que la commune se porte acquéreur du bâtiment inoccupé situé à l'angle des routes des Brosses et de Fleury pour le démolir afin de donner plus de visibilité dans ce carrefour particulièrement dangereux. Une fois de plus nous n'avons pas été écoutés.

Ce fonctionnement inacceptable est sans doute un moyen d'écartier tous débats. Cela mérite réflexion pour l'avenir...

*Les élus : Gilles Augagneur, René Lapallus, Benoit Loyer.*

## LE MOT DE LA MAJORITÉ

### Votre sécurité, notre priorité

Il est malheureusement plus facile d'agir pour la sécurité après un grave accident que d'engager des travaux afin éviter cet éventuel accident. La prévention n'est pas toujours bien appréhendée dans le domaine de la sécurité comme dans celui de la santé et de l'environnement, mais notre engagement municipal vise à anticiper plutôt qu'à subir.

L'aménagement d'une voie piétonne et cyclable aux abords de l'école primaire et du collège répond à cet objectif et a été salué par tous. La voie verte qui était notre engagement principal en octobre 2010 permet aujourd'hui de redonner sa place aux modes de déplacements doux à Charlieu. Les potelets pour empêcher les voitures de confondre trottoirs et parkings, les rabaissements de trottoirs au niveau des passages piétons, les 30 places handicapées dont certaines matérialisées par un logo « si tu veux prendre ma place, prends mon handicap » ont été réalisées pour votre sécurité et pour que chacun puisse respecter l'autre.

Les travaux qui ont débuté route de Fleury et rue des Ursulines avec la création d'un trottoir et la mise en place de ralentisseurs pour calmer les « fous du volant » sont des investissements importants pour votre sécurité. Il reste encore à faire mais la dynamique est bien engagée.

Tous ces aménagements sont débattus et discutés en commission travaux et validés à l'unanimité.

Il est d'ailleurs surprenant que le représentant de l'opposition à la commission travaux qui demandait encore plus de réunions il y a quelques mois soit si souvent absent aux réunions où il est convoqué. Sur les 6 derniers conseils communautaires (d'avril à octobre), il a été absent 5 fois sans même transmettre une procuration à un autre élu...

Quand on connaît l'importance du conseil communautaire pour la ville centre, l'absence d'un représentant sur les 5 élus est forcément préjudiciable. Mais, comme en matière de prévention, la critique ne se confronte pas toujours à la réalité.

*Les élus majoritaires*



## TERRAIN DE PÉTANQUE ET JEUX DE PLEIN-AIR POUR LES HABITANTS ROUTE DE FLEURY

Travaux d'amélioration et de confort aux abords des logements de la Route de Fleury

Les riverains ont fait part de leurs souhaits à la municipalité qui les a entendus.

- Ainsi un nouvel espace de jeux extérieurs a été implanté dans la partie basse et ombragée du parc. Cet aménagement réalisé par l'entreprise PJA de Vougy comprend plusieurs structures de jeux sécurisées par une clôture ainsi qu'un sol amortissant répondant aux exigences de sécurité.

Le coût de cette installation s'élève à 30.000 euros TTC.

- Un terrain de pétanque de 15m par 8m a été créé. Le sol de ce terrain a été conçu en calcaire de Méandre, un type de roche adapté à la pratique des boules et nécessitant peu d'entretien.

Le coût de cette installation est de 8.321 euros TTC (entreprise Chavany)

Divers mobiliers urbains seront installés prochainement : une table et des bancs à côté du terrain de pétanque, 3 bancs à proximité de l'espace jeux, une table de pique-nique et un banc dans la partie supérieure du parc et un banc côté Route de Fleury.

La municipalité a aussi profité de ces travaux pour élaguer quelques arbres en supprimant les branches trop basses et aussi pour réengazonner certains espaces verts.



Le nouvel espace jeux



Le terrain de pétanque



Lors de l'inauguration

## APRÈS 10 MOIS DE TRAVAUX, LA RÉSIDENCE LES PEUPLIERS RETROUVE UNE NOUVELLE JEUNESSE

C'est un investissement de 1,3 millions d'euros qui a été confié à une dizaine d'entreprises locales et régionales, sous la maîtrise du bureau d'études Saint Chamonais Fluiditherm.

- Isolation des façades, réfection de la toiture-terrace, des coursives, du hall d'entrée et de la cage d'escalier.
- Remplacement des portes de service, externalisation des locaux poubelles, suppression des vide-ordures.
- Installation d'interphones ainsi que d'un panneau d'affichage numérique dans le hall d'entrée, reprise de l'éclairage extérieur et des parties communes.
- Isolation thermique des sous-sols, réfection des colonnes montantes eaux usées, froides et chaudes.
- Mises aux normes des placards techniques.

Les logements ont eux aussi profité de cette rénovation :

- remplacement des menuiseries extérieures,
- des fermetures, des garde-corps,

- des portes palières et de garages.
- Remises aux normes des installations électriques.

Tous ces travaux ont permis d'améliorer nettement le confort des locataires ainsi que les performances énergétiques du bâtiment, aujourd'hui en classe C.

Ce programme de réhabilitation concernait aussi la reprise des voies et espaces extérieurs et des espaces verts aux abords de la résidence, aménagements pris en charge par la commune pour un montant de 32.000 euros.

Le montant total des travaux est pris en charge par le bailleur social Cité Nouvelle qui va procéder dans les semaines à venir à deux nouvelles réhabilitations dans la commune : HLM Lancelot, route de Fleury ainsi que la résidence La Petite Provence.



## DES TRAVAUX RUE DES URSULINES...

Une première tranche de travaux est en cours (depuis la route départementale jusqu'au premier virage après l'hôpital).

Les travaux sont conséquents :

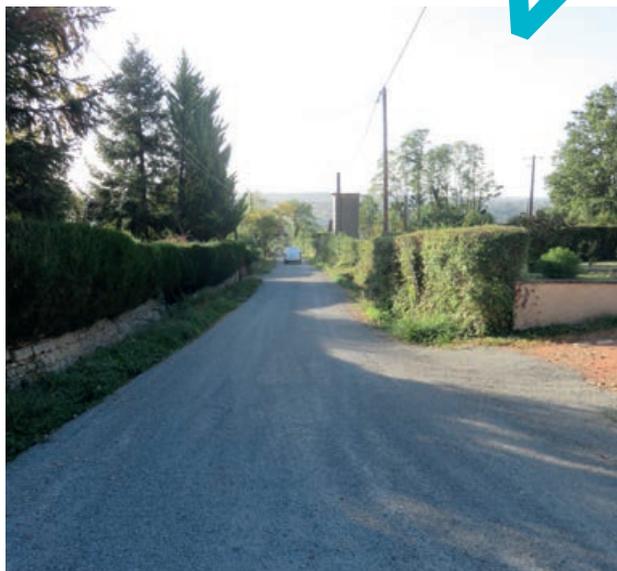
- Enfouissement des réseaux électriques,
- Création de 2 trottoirs,
- Création d'un plateau traversant devant l'hôpital.

Une seconde tranche de travaux (la suite montante de la rue) est envisagée l'an prochain.

Les travaux sont confiés aux entreprises Potain TP, Chavany TP et Eiffage,



## ET AUSSI ROUTE DES BROSSES



## RÉNOVATION DE GRANDE AMPLEUR POUR LA GENDARMERIE

Les locaux de la gendarmerie n'avaient pas connu de rénovation d'ampleur depuis 30 ans.

Un projet de réhabilitation qui tient compte aussi bien des attentes des gendarmes que des besoins du public, est lancé.

Les travaux concerneront la partie professionnelle et les logements.

- Rénovation de tous les bureaux et sanitaires
- Adaptation de l'accueil aux personnes à mobilité réduite
- Création d'un pôle de confidentialité
- Changement de la totalité des huisseries pour les 11 appartements
- Isolation de la toiture
- Mise aux normes de l'électricité et remplacement de la chaudière. La reprise des clôtures et des portails sécurisera la caserne.

Le Major Diry s'est fortement impliqué dans ce dossier ; ainsi les meilleures solutions ont été adoptées en accord avec la municipalité.

L'ensemble du chantier commencera en fin d'année pour un coût estimé de 610.000 euros HT.

Ce projet sera subventionné à 50%, par le Département de la Loire et l'Etat avec la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux).



## LES RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT EN QUELQUES CHIFFRES

Depuis 2016 le service public de l'eau potable est délégué à VEOLIA ;

Quelques chiffres :

- 2840 : nombre d'habitants desservis
  - 2152 : nombre d'abonnés
  - 38 : nombre de kms de la longueur du réseau
  - 133 : nombre de litres consommés par jour et par habitant
  - 210441 m<sup>3</sup> : nombre de litres consommés par an
- Cette consommation est stable, voire en légère baisse.

### A noter :

Le rendement du réseau est excellent (96,7 %) de même que le taux de conformité biologique (100 %).

En 2018, 220 000 m<sup>3</sup> ont été prélevés sur les deux puits de captage situés au Pré de la Doux, derrière le camping.

Le service d'assainissement collectif est en régie municipale.

- 1949 : nombre d'abonnés dont un non-domestique (l'abattoir).
- 16 : nombre de km de la longueur du réseau en unitaire
- 20 : nombre de km de la longueur du réseau en séparatif
- 174000 m<sup>3</sup> : nombre de volumes facturés
- 108 : nombre de tonnes produites par la station d'épuration en 2018.

Ces boues sont ensuite valorisées en épandage agricole.

4,5 millions d'euros sur 15 ans sont prévus pour les travaux sur les réseaux d'assainissement. Ce plan de travaux est mutualisé en partie avec Chandon dont plusieurs réseaux sont communs avec Charlieu. Un des objectifs est la mise en conformité de la collecte et du traitement afin d'éviter de traiter l'eau de pluie.

Ces importants travaux permettront de répondre aux obligations réglementaires et de rendre le réseau le plus performant possible.

## DE NOUVELLES VOIES CYCLABLES À PROXIMITÉ DES ÉCOLES

Dans le cadre de l'aménagement et de la sécurisation des abords des écoles charliendines, diverses améliorations sont réalisées :

- Une piste cyclable créée rue du Treuil-Buisson. Elle fait la jonction avec les abords des écoles. Entre l'ancienne école maternelle et le collège, les cyclistes peuvent désormais emprunter la rue Chantemerle, l'avenue Charnay, la rue Riottier en toute sécurité.

**A noter :** la rue du Treuil-Buisson est désormais en sens unique ; la voie est rétrécie à 3,50 m afin de ralentir les voitures.

L'entreprise de signalisation routière Dessertine de Nandax est intervenue pour tracer la piste cyclable de la Rue Chantemerle. Cette rue est maintenant en sens unique pour les voitures, dans le sens de la Poste en direction de la gendarmerie.

En revanche elle reste en double sens pour les vélos qui ont désormais leur propre espace pour circuler.

Cette réorganisation entre le tronçon de la piste cyclable se relie à la voie verte, tout comme le nouveau tracé devant le collège Michel Servet jusqu'au complexe sportif et au camping.

Ces différents travaux découlent d'une volonté de la municipalité de privilégier les « modes doux » de déplacements afin que les enfants puissent aller en classe à vélo ou à pied en toute sécurité.

De nouvelles places pour personnes à mobilité réduite, des arrêts minute, des passages piétons ont aussi été créés.



## DAVANTAGE DE SÉCURITÉ POUR LES COLLÉGIENS

L'aménagement de sécurité devant le collège réalisé par la municipalité avec le soutien financier du Département, a réorganisé les déplacements des piétons grâce à **une traversée unique devant l'entrée**.

**La mise en place de barrières** permet de cloisonner les flux piétons.

Ces améliorations font l'unanimité des utilisateurs.



Plateau traversant



Sécurisation des élèves



Lors de l'inauguration





## MIEUX CONNAÎTRE LES PRATIQUES ET LES ATTENTES DES USAGERS DE L'HYPERCENTRE DE CHARLIEU

Point d'orgue de l'enquête réalisée par la promo 2020 des BTS TC du Lycée Agricole de Ressins, la présentation des résultats devant les élus et leurs professeurs a eu lieu en septembre .

Cette enquête fait partie des actions mises en œuvre par l'équipe de management de centre-ville et pilotée par Candice FRIEDENBERG du service économie de Charlieu-Belmont Communauté, dont l'objectif est de cibler les attentes des usagers du centre-ville en vue de dessiner les pistes nécessaires à sa redynamisation. Les 8 étudiants chargés de cette mission ont trouvé là un cas concret pour mettre en pratique leurs apprentissages. Il leur a fallu réfléchir au questionnaire, le tester, le modifier, l'améliorer, puis l'administrer, le dépouiller et enfin l'analyser pour rédiger le dossier de conclusions.

On apprend au fil des tableaux que la majorité (60 %) des 178 personnes interrogées à partir du questionnaire trouve notre ville accueillante, propre, offrant des commerces de qualité et avec un marché dynamique et bien fourni.

Charlieu est vraiment le poumon économique du territoire : 77 % des personnes rencontrées par les étudiants sur les places charliendines n'habitent pas la ville et plus des 2/3 s'y rendent en voiture, d'où la demande pressante de places de stationnement à proximité du centre-ville. On apprend également qu'un grand nombre de personnes, notamment dans les tranches d'âge élevées aimeraient pouvoir utiliser une navette pour se rendre de leur village à Charlieu et seraient même disposées pour cela à consacrer jusqu'à 3 euros par voyage.

Face à la satisfaction somme toute générale des usagers de notre centre-ville, et même si les insatisfactions sont minoritaires (quelques-uns ont cité : bruit, propreté, odeurs, cherté des commerces, horaires non convenables) les étudiants insistent pour que dans chaque domaine elles soient prises en compte, ce à quoi nous serons évidemment très attachés. Nous avons eu l'occasion de féliciter les étudiants pour le sérieux de leur travail qui n'a pas toujours été très simple à réaliser, notamment pour les interviews, ainsi que l'encadrement par leur professeure, Florence REMONNET.

NB : le diaporama présenté en septembre 2019 à Ressins est visible sur le site de la Ville de Charlieu.



Les étudiants auteurs de l'enquête



# Nouveaux commerces



## LOISIRS ET VACANCES AUTREMENT

**Séjour en France pour adultes en situation de handicap  
Agence de voyages adaptés de proximité.**

**Alexandra DRUJON**

50, Route de St Denis - 04 77 23 39 58 - [contact@loisirs-vacances-autrement.fr](mailto:contact@loisirs-vacances-autrement.fr)

*Ouverture Septembre 2019. Loisirs et vacances autrement ce sont des séjours adaptés en faveur d'adultes en situation de handicap. Alexandra se charge de toute l'organisation de vos vacances pour partir sereins et accompagnés. Les séjours, activités et hébergements sont rigoureusement sélectionnés pour garantir un service et des séjours de qualité. Avoir choisi Charlieu pour installer cette activité est tout à l'honneur de son promoteur.*

## CAPRICE DE FEMMES Prêt-à-porter féminin

**Sylvie PARADIS**

44, Rue Chanteloup - 09 83 43 08 43 - Facebook : [capricedefemmescharlieu](https://www.facebook.com/capricedefemmescharlieu)

*Ouverture Août 2019. Sylvie PARADIS a créé pour vous mesdames une boutique de prêt à porter dans un style clair et épuré et vous propose des articles ainsi que des accessoires qui sauront vous faire envie de renouveler votre garde-robe au fil des saisons. Ses atouts : les prix, la rotation des collections et la gentillesse avec laquelle vous serez reçues dans une atmosphère où tout est pensé pour vous mettre tout à fait à l'aise. Bienvenue à Charlieu à cette nouvelle commerçante.*



## L'ESPERLUETTE

**Bijoux argent, fantaisie - Accessoires mode**

**Nathalie SIMEON**

18, Rue Chanteloup  
06 48 61 37 75 - [lesperluette42@gmail.com](mailto:lesperluette42@gmail.com)

*Ouverture Juillet 2019. Parfois, il suffit d'un accessoire pour changer d'allure, d'un bijou pour sublimer une silhouette. Un nouveau magasin plus spacieux à proximité de son ancienne adresse et une offre plus large, Nathalie SIMEON n'en est pas à sa première affaire et vous offre un choix d'articles fantaisie et d'accessoires de mode qui vous fera envie de pousser la porte de cette boutique aménagée avec goût.*

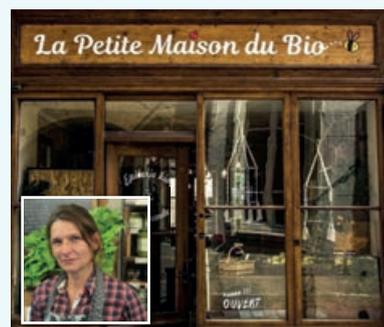


## LA P'TITE MAISON DU BIO Magasin Bio (épicerie, cosmétique, textile...)

**Mylène DUTHY**

8, Rue Charles de Gaulle  
04 77 60 40 53 - [lapetitemaisondubio.charlieu@gmail.com](mailto:lapetitemaisondubio.charlieu@gmail.com)

*Ouverture Août 2019. Mylène a repris la boutique bio de la rue Charles de Gaulle dans la continuité de ce qui était proposé par Anaïs en étoffant la gamme des produits proposés, mais toujours dans le même esprit qui privilégie le circuit court et la qualité. Elle vous attend dans sa jolie boutique au look vintage et champêtre avec un bel espace vrac et toujours les meilleures marques bio au prix le plus juste !*





## LE ST PHI Bar

**Stéphane CIZERON**  
15, Rue Jean Morel  
06 79 93 62 21

*Ouverture Juillet 2019. C'est une renaissance pour cet établissement emblématique de la place Saint Philibert. A l'extérieur, toujours deux terrasses de belle capacité. A l'intérieur, tout a changé : la disposition, les matériaux avec cette touche originale style « atelier » de très bon goût où chacun aura plaisir à passer un agréable moment en compagnie de Stéphane, son nouveau propriétaire.*



## FOLIES SECRETES Lingerie Fine

**Angélique BAILLEST**  
30, Rue Jean Morel  
06 84 90 59 92 - lucasevaalonzo84@gmail .com

*Ouverture Mai 2019. En matière de lingerie, Angélique sait de quoi elle parle. Mesdames vous trouverez ici de quoi satisfaire à toutes vos envies : dentelles fines, matières sensuelles, lignes épurées : les dessous, entre délicatesse et énergie, vont vous rendre libres tout en exaltant la grâce des mouvements ; une véritable envolée de féminité vous attend rue Jean Morel.*



## CYCLES FARJAS Réparation et vente cycles

**Victor FARJAS**  
Place de la Porcherie  
06 75 83 46 26 - cycles.victor.farjas@outlook.com

*Ouverture Novembre 2018. Victor Farjas est une figure bien connue de notre ville où il excelle dans tout ce qui touche à l'entretien et à la vente de cycles. Roues, moyeux, rayons, cadre, pédales, etc n'ont aucun secret pour lui. Ce passionné vient de changer d'adresse à deux pas de son ancien établissement pour mieux vous servir : il sera capable de faire des miracles avec n'importe quel modèle, électrique ou non, de route, VTT ou de course.*

## AUTO ECOLE FREDERIC LASSAIGNE Permis B - Conduite accompagnée - Permis boîte automatique

**Frédéric LASSAIGNE**  
3, Rue Cachemat  
04 77 60 18 02 - autoecolefredericlassaigne@gmail.com

*Ouverture Septembre 2019. L'Auto-école Lassaigne installée jusqu'à présent rue Jean Jaurès a saisi l'opportunité de se rapprocher des lycées pour proposer ses services de préparation aux examens du permis de conduire. Il a pour cela transformé un logement en bureaux flambants neufs qui vous permettront de vous entraîner dans des bonnes conditions aux permis B et autres conduite accompagnée ou boîte automatique.*



## TRACES ET DECOUVERTE Agence de voyages SELECTOUR

**Bérangère JOUVENAUD**  
5, Rue Jean Morel  
04 77 71 44 61 - charlieu@traces-decouverte.fr

*Ouverture Mai 2018. Pour accompagner son succès grandissant, l'agence de voyages de la rue Chanteloup a décidé de transférer ses locaux à proximité immédiate de l'Office de Tourisme, sur la place St Philibert. Ici on s'occupe de tout pour vous proposer les meilleurs services liés aux voyages, mais aussi des coffrets cadeaux et de la billetterie. Vous bénéficierez dans ces lieux chaleureux d'un accueil très professionnel sur mesure.*



## JEAN-MICHEL BLANQUER, HÔTE TRÈS REMARQUÉ AU LYCÉE JÉRÉMIE DE LA RUE

Vendredi 4 octobre, le ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse, Jean-Michel Blanquer, s'est rendu au lycée Jérémie de la Rue, où il souhaitait faire le point sur l'application de la réforme des lycées.

Après avoir déjeuné avec des lycéens, il a échangé avec des enseignants en présence de représentants des parents d'élèves.

Le proviseur, Jean-Marc Rosselli, avec les enseignants, a présenté les spécificités et les atouts du lycée, notamment les moyens déployés pour l'accompagnement personnalisé et l'orientation.

Les élèves ont pu évoquer la quasi-disparition des cours en groupe classe et les modifications à apporter pour l'organisation des conseils de classe.

A la sortie de sa visite, Le ministre s'est entretenu avec les manifestants présents devant les grilles en ces termes :

« Ce que je viens d'entendre ici, ce sont des gens heureux des changements qui ont eu lieu, des élèves qui ont pu faire des choix qui n'existaient pas auparavant, des profs qui, c'est vrai ont dû travailler encore davantage, mais qui l'ont fait avec passion ». Et de rajouter :

« Cette réforme, elle a du sens : c'est faire réussir davantage les élèves. Je ne dis pas que tout est parfait mais l'objectif, c'est qu'ils aient plus de choix, qu'ils choisissent des choses qui les passionnent et qu'ils puissent les approfondir et, du coup, mieux réussir »

L'option arts cinéma-audiovisuel sera confortée l'an prochain mais la spécialité « sciences de l'ingénieur » disparaît.



J.M. Blanquer, B. Berthelier, N. Sarles



## LES ÉCOLIERS DONNENT L'EXEMPLE

Cantine scolaire et lutte contre le gaspillage alimentaire avec le tri sélectif et la valorisation de déchets de restauration scolaire

Depuis début juin 2019, l'école primaire mène une action de sensibilisation et de lutte contre le gaspillage alimentaire, notamment en instaurant le tri sélectif des déchets issus de la restauration scolaire.

La mise en place de cette sensibilisation est basée sur le volontariat d'élèves en binômes qui trient les déchets après chaque repas.

Des tables de tri permettent de séparer les déchets par catégories dans 4 poubelles distinctes conformément à la signalétique installée :

> **couleur foncé** : pour les déchets non compostables, non recyclables;

> **couleur bleu ciel** : pour les emballages, les matières plastiques;

> **couleur vert** : pour les déchets compostables;

> **couleur orange** : pour les déchets de pain.

Grâce à l'aide des cantinières, une fois les déchets récupérés, triés et quantifiés, les écoliers inscrivent pour chaque service le poids récolté sur un tableau récapitulatif

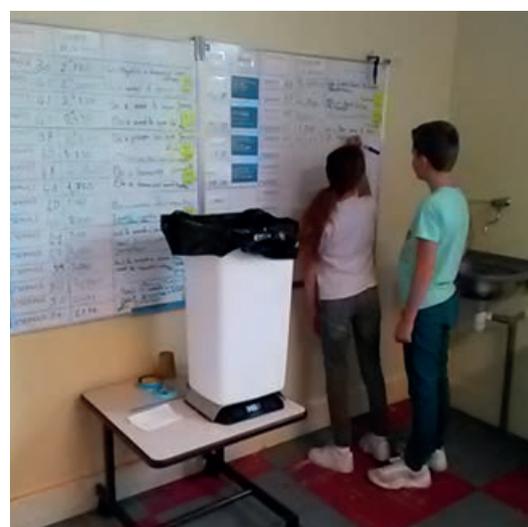
Un retour des chiffres auprès de tous les enfants les incite alors à ne prendre que la juste quantité de nourriture qu'ils consommeront.

Les enfants deviennent ainsi acteurs de ce qu'ils veulent manger. Ces derniers ont le choix de prendre les plats en "petite quantité" ou "en quantité normale".

La connaissance du résultat des déchets pesés permet aux enfants de prendre la mesure du gaspillage alimentaire et de son évolution dans le temps.



Tri des déchets



Suivi du poids des déchets récoltés

## NOS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES SE PORTENT BIEN

Les effectifs à la rentrée 2019 :

|                         |                        |            |
|-------------------------|------------------------|------------|
| École publique          | 12 classes dont 1 Ulis | 239 élèves |
| École St Marie          | 8 classes              | 215 élèves |
| Collège Michel Servet   | 29 classes             | 705 élèves |
| Collège Notre Dame      | 14 classes             | 384 élèves |
| Lycée Jérémie de La Rue | 20 classes             | 500 élèves |
| Lycée Notre Dame        | 6 classes              | 137 élèves |

Total : 2180 élèves





## DES TRAVAUX D'ENVERGURE À LA RÉSIDENCE « LA PETITE PROVENCE »

Construite en 1977, la résidence autonomie pour personnes âgées La Petite Provence va bénéficier d'une profonde réhabilitation dans les prochains mois.

Afin d'améliorer le bien-être et le confort de vie des résidents, des travaux de réhabilitation thermique vont être engagés dès le début d'année 2020. Sont concernés les 84 appartements de la résidence ainsi que les parties communes.

Au programme de ce vaste projet :

- L'isolation thermique par l'extérieur et en terrasse,
- La réfection des radiateurs électriques,
- La création de quatre nouveaux logements plus grands permettant d'accueillir des couples.

De plus,

- Les espaces collectifs vont gagner en accessibilité et sécurité,
- Les luminaires vont être remplacés dans les circulations et leur commande se fera par simple détection.
- La salle restaurant sera restructurée (nouvelle circulation) ainsi que le hall d'entrée. Une intervention esthétique dans les espaces communs viendra parfaire cette seconde vie pour la résidence !

Enfin,

- la résidence va s'enrichir, avec ces travaux, d'une **terrasse extérieure devant la salle restaurant**, offrant une vue panoramique sur le parc public et une meilleure accessibilité à ce dernier.

Afin de préparer au mieux cette vaste opération, les résidents ont reçu toutes les informations utiles en Conseil de la Vie Sociale et lors de cette réunion en présence du maître d'ouvrage Cité Nouvelle et du maître d'œuvre Arcature. Les travaux de la résidence La Petite Provence, orchestrés par Cité Nouvelle, s'élèvent à 1 930 000€ TTC.

La réhabilitation de la résidence a été lauréate de l'appel à projet national lancé par la CNAV - CARSAT relatif au développement de l'habitat collectif (promotion de solution alternatives telles que résidence autonomie) ce qui lui a valu une subvention exceptionnelle de 322 900€.



Réunion d'information



Le projet  
d'aménagement





## APRÈS LE COLPORTAGE DE PLANTES MÉDICINALES, HÔTELS À INSECTES ET LÉGUMES À PARTAGER ...

Nicolas Descave en service civique dans notre commune a eu l'initiative de planter des légumes (tomates cerise, concombres, haricots, blettes...) devant l'espace radiologique, remplaçant ainsi les massifs de fleurs. Une fois le jardin paillé, un seul arrosage a suffi pendant la période de canicule !

Dix hôtels à insectes construits en interne, ont été installés sur la commune, notamment au jardin des Gaces et dans le jardin de la cour des musées. Ils ont accueilli les insectes qui pollinisent, tels les abeilles, les coccinelles, les papillons...

De belles initiatives à imiter sans modération !



Dans la cour des musées, rue Jean Morel

## ENVIRONNEMENT : LES ARBRES MEURENT...

Le réchauffement climatique accentue les épisodes extrêmes. Chacun a pu le constater encore cet été avec la chaleur étouffante. La végétation souffre. Pourtant, de par sa capacité de régulateur thermique et de piège à carbone, c'est un enjeu d'avenir pour chacun d'entre nous.

Nous vous proposons grâce à Jean-Louis Moncorgé, professionnel dans le domaine de l'aménagement paysager de faire un recensement de la perte végétale sur notre commune.

L'idée de cette enquête est de faire ressortir l'impact sur territoire, les espèces les plus sensibles, et, à contrario, les plus adaptées.

Ainsi si vous le souhaitez, pour pouvez soit par mail [contacts@ville-charlieu.fr](mailto:contacts@ville-charlieu.fr) soit directement à l'accueil de la mairie, déposer vos réponses avant le 1<sup>er</sup> février 2020.

Types de végétaux concernés par la mortalité :

- Arbre : Résineux  oui  non
- Arbre : Feuillus  oui  non
- Arbre : Fruitiers  oui  non  
 Ne sais pas

Variété (optionnel) ? .....  
Variété (optionnel) ? .....  
Variété (optionnel) ? .....

- Arbustes/haie : Caduc  oui  non
- Arbustes/haie : Persistant  oui  non

Variété (optionnel) ? .....  
Variété (optionnel) ? .....

• Autres (rosiers, plantes vivaces, pelouse..) : .....

- Votre terrain :  
  Sec / bien drainé :  plutôt oui  plutôt non
- Humide / lourd :  plutôt oui  plutôt non
- Ne sais pas

Commentaires : .....

Option : Nom ..... Prénom .....  
Contact .....

Agissons, merci pour votre participation

# Associations

Jean LABOURET



## FORUM DES ASSOCIATIONS

Le second forum des associations organisé le 31 août par le CAP (Comité d'Animation de Promotion de Charlieu) a largement tenu toutes ses promesses.

Sur l'esplanade de l'abbaye, **une quarantaine de sociétés était au rendez-vous** présentant chacune des activités allant de la culture au sport en passant par le social et l'humanitaire.

De quoi démontrer toute la diversité et la richesse du tissu associatif charliendin !

Destinées à créer du lien entre les associations, ces rencontres permettent à tous de découvrir, de choisir les activités qui leur conviennent.

De nombreuses démonstrations ont animé le podium installé pour la circonstance et un repas partagé a réuni tous les acteurs de la manifestation.

Les visiteurs venus nombreux ont apprécié les contacts pris avec les dirigeants associatifs et aussi l'esprit de convivialité régnant lors de cette journée.



## DES CONCERTS EN SALLE OU EN EXTÉRIEUR POUR L'HARMONIE DE CHARLIEU

L'harmonie de Charlieu comprend une vingtaine de musiciens, jouant des instruments à vent (bois et cuivres) et des percussions.

**Christine PRAJOUX** dirige l'ensemble sous la présidence de **Fabrice MEMBRE**.

« *Nous nous produisons principalement en concert en salle ou en extérieur, animons des offices religieux et participons aussi à certaines fêtes locales (fêtes de Charlieu, marché de Noël, fêtes des classes et commémorations officielles)* » indique la chef d'orchestre.

Le répertoire éclectique se constitue de pièces classiques, de morceaux de variétés ou de pièces originales spécialement écrites pour harmonie, mais aussi de morceaux dits « festifs » réservés plus aux animations en extérieur.

L'harmonie de Charlieu affectionne tout particulièrement les concerts en collaboration avec d'autres groupes (chorales, mandolines, accordéons, fanfares, groupes symphoniques, autres ensembles d'harmonie...). « *Ces partages sont bénéfiques, ils permettent de s'ouvrir et d'ouvrir le public à d'autres styles musicaux.* »

Vous pouvez faire plus ample connaissance avec le groupe via son site internet (photos d'archives et différents contacts.) : [www.harmonie-charlieu.fr](http://www.harmonie-charlieu.fr)



**Président : Fabrice MEMBRE**

**Vice-présidente : Chrystelle ROYER**

**Trésorier : Aurélien MOLLARD**

**Secrétaire : Lisa WANKO**

**Direction orchestre : Christine PRAJOUX**

Salle Jean Dua - 9, Boulevard Leclerc - 42190 CHARLIEU

[harmonie.charlieu@sfr.fr](mailto:harmonie.charlieu@sfr.fr)



## LIMITER LE GASPILLAGE EN RÉPARANT DES OBJETS DANS UN LIEU DE PROXIMITÉ AVEC LE « REPAIRE CAFÉ »



Jean Simon

Créé sous l'égide de la MJC par Jean SIMON, administrateur, le REPAIRE CAFE innove en proposant un concept en vogue développé à l'échelle mondiale.

Grâce à l'échange de compétences et de savoirs, dans un lieu de proximité animé par des bénévoles, **chacun pourra réparer des objets économiquement non réparables**, destinés à être jetés.

### • Cela fonctionne quand ?

Une fois par mois pour commencer puis 2 fois (2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredi de chaque mois) à partir de janvier 2020

### • Où doit-on se rendre ?

Au centre de loisirs Armand Charnay (côté parc) qui comprend un accès handicapé.

### • Que peut-on réparer ?

Électroménager, jouets, vélos, vêtements, fournitures diverses peuvent « reprendre vie » grâce à des réparations faites à titre gracieux ou au prix limité à celui de la pièce de rechange.

### • Quel est le but ?

Réduire les déchets et limiter le gaspillage car l'obsolescence programmée et la surconsommation génèrent énormément de déchets.

### • Quels sont les avantages ?

Ces réparations effectuées grâce à un échange de savoirs créent un lien social en brassant toutes les générations et tous les milieux socioculturels.

La production de déchets est réduite ainsi que le coût de leur traitement en déchetterie.

On réalise des économies financières, de matière première, d'énergie. On génère ainsi moins de pollution.

### À noter !

Il ne s'agit pas de concurrencer les réparateurs professionnels, mais de réparer des objets qui seraient partis en déchetterie.

**Cette nouvelle association est à la recherche de matériels divers** (en prêts ou en dons) **et de mobilier** (armoires de stockage).

N'hésitez pas à contacter la MJC de Charlieu (accueil@mjc-charlieu.fr) pour toute explication détaillée

Les objectifs de cette association sont en parfaite adéquation avec le plan d'action de la MJC pour ces quatre prochaines années.



# Tourisme

Joëlle GUEGUEN



## DEUX CENTS VÉHICULES DE COLLECTION EN CENTRE-VILLE LORS DU 14 JUILLET

Le premier rassemblement automobile a connu un vif succès ! Des milliers de visiteurs ont découvert des voitures de légende sur l'esplanade de l'Abbaye. Les sportives et les plus récentes trônaient place Saint-Philibert et une collection conséquente de 2 CV avait investi la place Raspail.

Sous un soleil radieux, sans discontinuité, les visiteurs ont découvert les belles carrosseries.

Une première édition plébiscitée par le public et les propriétaires, heureux d'échanger avec les nombreux passionnés ou curieux. En fin de journée, tous se projetaient vers une seconde édition...

*Cet événement était porté par le CAP (Comité d'Animation et de Promotion de Charlieu) et Johann Perrin.*

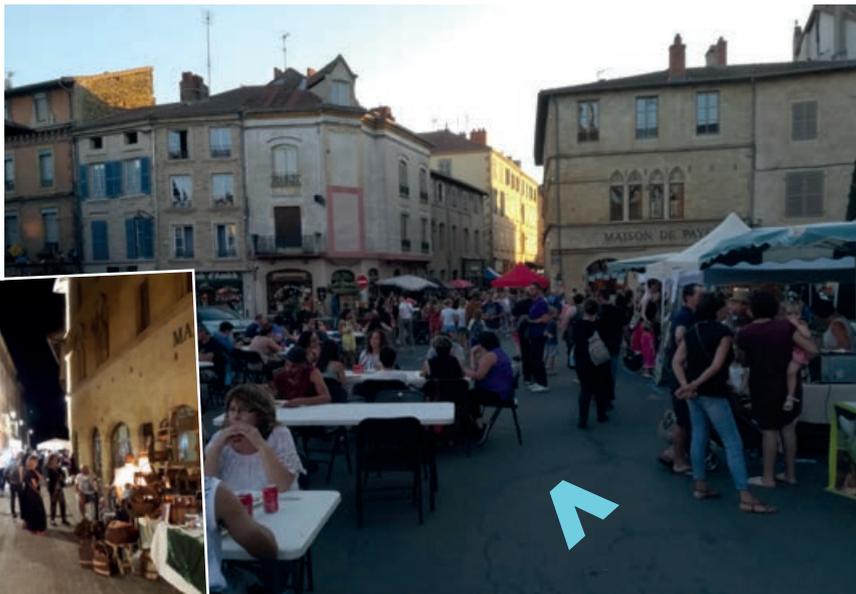


## BELLE FRÉQUENTATION DES MARCHÉS NOCTURNES CET ÉTÉ !

Rue Grenette, place Saint-Philibert et rue Jean Morel, les artisans d'art et producteurs locaux ont vu défiler une foule considérable. Les visiteurs mangeaient sur place dans les bars et restaurants ou place de l'église sur les tables mises à disposition.

Une ambiance festive sur fond sonore médiéval ! Malgré l'annulation de 2 marchés à cause des intempéries, le bilan reste très positif jusqu'au dernier jour !

Merci aux commerces restés ouverts jusqu'à 22h, ils ont contribué à l'animation de ces soirées. Un agrandissement de ces manifestations est prévu l'an prochain sur l'ensemble de la place Saint-Philibert, afin de désengorger la rue Grenette noire de monde tous les vendredis soirs de l'été.



## « PETITE CITÉ DE CARACTÈRE », UN NOUVEAU LABEL POUR CHARLIEU

La candidature a été validée fin août par les autorités de ce réseau national.

De nombreux atouts ont rapidement conquis le jury : zone de protection architecturale des sites, bâtiments classés monuments historiques, dynamisme commercial et animations. La présentation de l'aménagement global de bourg, les travaux terminés du parc Derobert, de la rue Raspail et les futurs aménagements ont séduit.

**L'appartenance à ce réseau permettra d'accroître la communication et de bénéficier de subventions régionales.**

A ce jour 180 communes ont obtenu ce label à l'échelle nationale et Charlieu est la première ville du département de La Loire à l'obtenir !



Le 31 octobre avec Christian Montin, président de l'association et Bruno Berthelier, maire de Charlieu



### Le saviez-vous ?

L'association Petites Cités de caractère de France est créée en Bretagne en 1976 par Jean-Bernard Vighetti. Le label « vise à mettre en valeur l'authenticité et la diversité du patrimoine de certaines petites communes (moins de 6 000 habitants) dotées d'un bâti architectural de qualité et cohérent ».

Le but du projet est d'accompagner les communes désirant concilier leur projet de développement et la gestion de leur héritage patrimonial, et de valoriser ces communes auprès du public.

Pour être homologuée, la commune doit être un village ou une ville de moins de 6 000 habitants dont l'agglomération doit être soumise à une protection au titre des Monuments historiques, ou au titre d'une Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ou d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou au titre d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur. Le bâti doit être suffisamment dense pour lui donner l'aspect d'une cité, détenir un patrimoine architectural de qualité et homogène, et exercer ou avoir exercé des fonctions urbaines de centralité ou posséder une concentration de bâti découlant d'une activité présente ou passée fortement identitaire. La commune doit en outre avoir un programme pluriannuel de réhabilitation et de mise en valeur du patrimoine.

### Le saviez-vous ?

Charlieu élu « Le plus beau village » par les lecteurs du Progrès.

Onze villages de caractère du département de La Loire ont été soumis aux votes des lecteurs pendant deux semaines cet été ; **Charlieu l'a largement remporté avec près de 300 voix d'avance !**

Le journal indique qu'il a reçu de nombreux commentaires élogieux tels « je vote pour Charlieu qui a gardé un cachet et une ambiance de ville médiévale ».

Merci aux votants qui ont contribué à la renommée de notre ville.

## GRANDE AFFLUENCE POUR LES FÊTES DE LA SOIERIE !

Du 7 au 9 septembre, les multiples activités proposées par le comité de coordination ont ravi toutes les générations !

> Avec un nouveau parcours, les courses pédestres de 5 et 10 km ont enregistré 381 coureurs adultes et 172 enfants, un record !

> La foire aux livres de retour dans la rue Grenette, a permis de flâner et de faire des affaires.

> Dans le parc du Prieuré, vingt quatre artistes locaux ont participé pendant trois semaines à l'exposition « *l'art dans la rue* », une innovation voulue par le président Jean-Paul Dalary.

> Jean-Paul Monchanin, portant la bannière, conduisait la cérémonie de la corporation des tisserands et le char des royautés avec Victoire Fayolle (reine), Milan Longère (roi), Célia Michel et Johan Suiffet (dauphine et dauphin).

Les enchères des royautés conduites par Catherine Crozet et Fabien Delangle ont plébiscité pour l'année prochaine Abel Longère, Eva Gabay comme reine et roi, Raphaël Gueguen et Ambre Guillermin (dauphine et dauphin).

> Dimanche après-midi, Morgan Poulard devançait Benoît Marcellin en s'imposant au sprint du 86° prix cycliste. « *Je suis fier d'inscrire à mon tour mon nom dans cette course* » a confié le vainqueur 2019.

Des milliers de personnes assistaient au défilé « *Les comédies musicales* ».

Merci aux bénévoles (dont Jean-Marc Farjas, peintre), qui ont contribué à la confection des chars tels Alice au pays des merveilles, Notre Dame de Paris, Chantons sous la pluie, Le Moulin rouge, Le roi lion...

Merci à tous ceux qui se sont investis pour la réussite du défilé : les commerçants, les Aînés du pays de Charlieu, les pompiers, les membres de l'Adapei, les gymnastes de l'amicale Laique, les scouts, les pompiers, les Dames de la Tour.

En plus de la traditionnelle fête foraine, d'autres activités ont contribué à la réussite de ces trois journées, citons la **Vielle Echoppe** et son stand de maquillage, **Anne Poiré et Patrick Gullino** et leurs visites commentées, la **médiathèque**, et bien sûr les **bénévoles des Nocturnes de l'abbaye**.



## PRODUITES PAR LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS, LES NOCTURNES DE L'ABBAYE, ANIMATION INCONTOURNABLE DE L'ÉTÉ

Cette année les comédiens bénévoles ont proposé une nouvelle pièce « *L'illustre baladin* » concoctée par Dominique Fulchiron, Nicolas Descave et Michel Goutalier.

Un passionné des plantes arrive à Charlieu au XVII<sup>e</sup> siècle pour lire le traité des plantes médicinales du XII<sup>e</sup> et rencontre l'illustre Théâtre de Jean-Baptiste Poquelin...

Mis en scène par Alexandre Dufaux, sonorisé et mis en lumière par Vincent Papot-Liberal, le sujet rendait aussi hommage aux sœurs hospitalières qui ont soigné les charliendins de 1693 à 1993.

Le spectacle a ravi 800 spectateurs bien que 2 séances furent annulées en raison de la météo.



Des acteurs bénévoles talentueux



## L'ANDOUILLE, VEDETTE DES CAMÉRAS DE M6 DANS UNE ÉMISSION CULINAIRE.

Lundi 20 juin, l'équipe de M6 pour l'émission "La Meilleure Boulangerie de France" a procédé à un tournage face à la mairie. "La Meilleure Boulangerie de France" réunit depuis six saisons Bruno Cormerais, meilleur ouvrier de France en boulangerie et Norbert Tarayre, chef cuisinier qui a notamment participé à « Top Chef ». L'émission traverse huit régions pour dénicher le meilleur pain et récompenser la meilleure boulangerie. (90 boulangeries sont en compétition cette saison 2019.)

Dans la Loire « *La Framboisine* », au nord à Riorges, s'opposait à la boulangerie de l'Aube, à Saint-Etienne.

L'équipe de M6 a alors profité de sa venue à Roanne pour effectuer une virée à Charlieu, l'occasion pour la confrérie des faiseurs d'andouille de faire déguster notre produit local.

Les membres de la confrérie, en tenue d'apparat ont détaillé la composition de l'andouille de Charlieu et ont ensuite intronisé Norbert Tarayre et Bruno Cormerais qui se sont montrés émus après la lecture humoristique de leur portrait brossé par l'inimitable Johannes Dumourier.

Convaincus par la saveur de la spécialité, Norbert Tarayre et Bruno Cormerais ont ensuite proposé un défi aux boulangers finalistes de la Loire : intégrer l'andouille de Charlieu à leur préparation.

Finalement c'est la boulangerie de Roanne qui a convaincu les spécialistes culinaires !



Le 20 juin, M6 et la confrérie des faiseurs d'andouille

Photo Guillaume Descave



## UN ÉTÉ MAGIQUE AVEC « CHARLIEU PLEIN LES YEUX » ET DES MILLIERS DE VISITEURS !

Ils sont venus du Roannais, du Brionnais, du Rhône et de Saône et Loire encourager, remercier les artistes **Anne Poiré** et **Patrick Guallino** mais aussi de Nice, de Bretagne, d'Alsace, voire du reste du monde : Canada, Luxembourg, Suisse, Norvège... !

Cette exposition ne s'est pas limitée à une galerie classique, ce fut un événement associant les commerçants (plus de cinquante d'entre eux) et les lieux vivants de la ville : cinéma, office de tourisme, musée, médiathèque, mairie.

Quel plaisir pour tous de passer sous les banderoles colorées transformant les rues, de sillonner, d'un coin à l'autre, chaque espace de la ville, et de découvrir des recoins « cachés ». La rue André Farinet, celle du tour de l'église, réservaient de belles surprises, et au-delà de l'incroyable galerie éphémère de la rue Charles de Gaulle, plus classique, ce sont les espaces disséminés au cœur de notre belle cité qui ont eu la préférence des visiteurs.

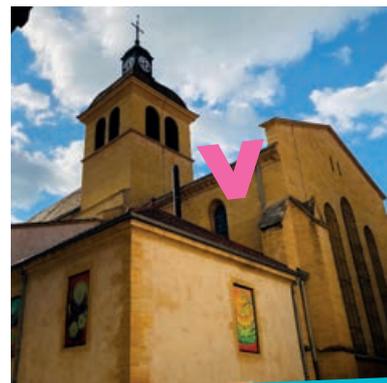
Le jeu de piste « d'une vitrine à l'autre » a séduit les petits comme les grands et les dépliantes ont parfois manqué ! C'était une occasion de déambuler, de découvrir des commerces, des rues dans lesquelles on se rend parfois moins : une expérience constructive !

Les ateliers proposés les soirs des marchés nocturnes d'écriture : coloriage, lecture-rencontre, déambulations dans la ville, autour des œuvres des artistes ont bien fonctionné (même les soirs d'orage !).

Ce fut l'occasion de passer d'excellents moments et de faire des rencontres plus intimistes, fort agréables...

Un mot des artistes pour conclure : « *au plan humain, nous sortons extrêmement enrichis par cette magnifique aventure, populaire. Nous avons été très touchés de commentaires de personnes qui ne sont pas forcément habituées à se rendre dans des musées et galeries. Elles ont apprécié cette rencontre entre leur vie quotidienne, et des couleurs, des symboles, des représentations qui leur ont fait chaud au cœur.* »

Merci à ceux qui ont donné de leur temps pour la mise en place, le suivi de l'aventure, aux commerçants complices et bien sûr à tous les visiteurs !



# Culture - Communication



Martine DESBOIS

## MUSÉES, LE SUCCÈS DES ATELIERS POUR ENFANTS

Cet été, les enfants sont venus nombreux suivre les ateliers proposés par Isabelle Boulanger.

Un total de 39 enfants entre 4 et 12 ans accompagnés de 17 adultes ont participé à 5 activités.



- Deux ateliers au Musée de la Soierie :

- Pour les plus petits, découverte des fils, des tissus avec une loupe, des cocons et du bruit des métiers à tisser en fonctionnement.
- Pour les plus grands, après la démonstration de tissage, réalisation d'un tableau tissé avec des rubans de soie.

- Trois ateliers au Musée Hospitalier :

- La découverte du jardin de plantes médicinales du Musée côté rue Jean Morel
- La réalisation d'un herbier,
- Des jeux sur les plantes avec des échantillons et le partenariat avec « Lire & Faire Lire » pour la lecture de contes avec la visite guidée.

De bons moments ludiques, plaisants avec un public curieux et intéressé.



Observation des plantes médicinales



## Le saviez-vous ?

Les Musées de Charlieu proposent des ateliers enfants à chaque période de vacances scolaires d'avril à octobre.

Renseignements aux Musées de Charlieu : 04 77 60 28 84  
accueil@musee-charlieu.fr  
ou à l'Office de Tourisme du pays de Charlieu Belmont : 04 77 60 12 42.



Les enfants en pleine activité

## FÊTE DE LA MUSIQUE : UNE RÉUSSITE COLLABORATIVE !

Le week-end du 21 au 23 juin l'École de musique de Charlieu Belmont, le CAP Charlieu et la MJC ont co-construit cette manifestation en associant le plus grand nombre : un succès retentissant.

Dès le vendredi soir, le cinéma Au fil du temps a ouvert la fête avec la projection karaoké du film « *Bohemian Rhapsody* » et clôt ce week-end magique, dimanche soir, avec « *Rocketman* ».

Samedi fut le moment fort de cet événement notamment dans la Cour des musées, lieu que les visiteurs ont fortement plébiscité.

Toute la journée, les animations musicales se sont enchaînées avec un moment particulièrement réussi : la **Battle de batterie**, plus de 30 batteries pour un show exceptionnel ! Parallèlement, Place St Philibert, nos associations proposaient différentes démonstrations : les Dames de la Tour, le Karaté Club de Charlieu, la MJC, les Supporters des

verts... mais aussi la participation active de l'Amicale laïque, l'Harmonie de Charlieu, les Amis de l'orgue et du carillon...

La programmation s'est terminée vers 22h par la prestation de deux groupes locaux très talentueux : « *The Vibration* » et « *And Co* ».

La soirée s'est encore prolongée dans les rues grâce à la participation des bars et restaurants !



# Divers

## DE NOUVEAUX MOYENS POUR LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS DANS LA COMMUNE

Après avoir constaté de multiples incivilités de la part de mineurs, les élus ont adopté le 17 octobre 2019 à l'unanimité, un protocole de mise en œuvre de la mesure de rappel à l'ordre.

Si la mairie porte plainte systématiquement, les affaires sont souvent classées sans suite puisqu'elles concernent des mineurs.

Le principe nouvellement adopté est le suivant : lors d'incivilités commises dans le domaine public de notre commune, la personne sera convoquée, ainsi que sa famille si elle est mineure, devant le maire et les gendarmes ; un compte-rendu sera ensuite envoyé au procureur de la République.

L'application est assez large et pourra aussi concerner des conflits de voisinage, l'absentéisme scolaire, la présence de mineurs non accompagnés à des heures tardives dans les lieux publics, les nuisances sonores et les écarts de langage.



Photo Guillaume Descave

Signature le 28 octobre en présence du procureur du tribunal de grande instance Abdelkrim Grini et du major Diry et du maire.



## EXTINCTION DE NUIT DANS CERTAINS QUARTIERS RÉSIDENTIELS

De 23h à 5h du matin, si cette extinction des lumières représente une économie de dépense de fonctionnement, elle génère aussi moins de pollution et contribue à protéger la planète.

Une extension de ce dispositif sera étudiée dans d'autres quartiers hors centre-ville.

## POUR UNE MEILLEURE DISPONIBILITÉ DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES

Mardi 27 septembre 2019, la Ville de Charlieu a signé une convention avec le SDIS de la Loire (Service Départemental d'Incendie et de Secours) pour améliorer la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires.

- La Ville de Charlieu s'engage à rendre les pompiers qui sont employés communaux plus disponibles, notamment en journée en cas d'intervention. A ce jour, seul le caporal-chef Samuel Fessy est concerné, il aura la double affectation dans les casernes de Pouilly et Charlieu.
- En ce qui concerne les familles, quelle que soit l'école fréquentée par les enfants (privée ou publique), les enfants de pompiers qui partent en intervention seront admis à la cantine ou à la garderie gratuitement, le temps que l'intervention se termine.

Pour le maire, Bruno Berthelie, « C'est une reconnaissance de l'engagement de ces volontaires dont l'investissement est indispensable pour la collectivité. Charlieu souhaite donner l'impulsion pour que les autres communes fassent de même ».

« Cette réunion de bonnes volontés est très importante pour que nos sapeurs-pompiers puissent continuer à porter

secours dans les meilleures conditions » a souligné Georges Ziegler président du département de la Loire et du conseil d'administration du SDIS.

Des entreprises privées pourraient signer ce type de conventions de disponibilité et d'autres collectivités pourraient imiter la ville de Charlieu.



Photo Guillaume Descave

# Charlieu et l'andouille, toute une histoire...



Charcuterie de forme mafflue et de couleur rosé blanchâtre, composée de viande de porc (gorge et cœur) au goût prononcé, l'andouille de Charlieu remonte à des siècles : *"depuis que le cochon existe"*, dit-on à Charlieu.

La viande marine dans du vin rouge, des aromates et des épices (24 à 48 heures). Elle est poussée dans un boyau de porc, "le sac", puis mise à l'étuvée 72 heures et affinée une dizaine de jours.

Elle est alors prête à cuire mais peut être pendue dans une pièce fraîche et sera ainsi plus sèche et plus corsée.

En 1998, plusieurs bouchers et charcutiers de Charlieu créent la **Confrérie des Faiseurs d'Andouille de Charlieu** dont le but est de faire connaître et apprécier cette fabrication originale. La Confrérie est présente pour des animations avec dégustation (chaude ou froide) dans les foires. Elle respecte un cahier des charges bien rempli, puisque le nom a été déposé. Ils sont quatre aujourd'hui à perpétuer la tradition : Millet, Combaz, Munini et le dernier venu Del Negro.

#### Envie de la goûter différemment :

*Choucroute à l'andouille, Andouille aux lentilles, Andouille gratinée au four, Andouille façon raclette...*

**L'intronisation** : il s'agit pour les membres de la Confrérie, de choisir des gens qui rendent service ou qui sont susceptibles de les représenter dans les manifestations où ils sont conviés, de façon à faire "voyager" l'andouille de Charlieu...

Ces personnes sont invitées le jour de la foire annuelle, en novembre. Un confrère est désigné comme parrain et lit un texte humoristique sur le futur membre qui fait la promesse de faire connaître l'andouille, puis reçoit un diplôme à son nom, la médaille de la Confrérie, ainsi que le tablier.



Photo Guillaume Descave

Le 20 juin 2019, la confrérie intronise Norbert Tarayre et Bruno Cormerais



## FOIRE À L'ANDOUILLE DU 9 NOVEMBRE 2019 EN QUELQUES CHIFFRES :

**125** exposants

**450** repas servis sous chapiteau

**2000** andouilles vendues

**160 kg** de boudin vendu au profit du rugby

*des milliers de visiteurs... une très belle réussite !*

# Charlieu animé



Braderie



Voie verte



Exposition d'automobiles



Visite touristique



Centre historique



Rue Grenette



**MAIRIE - 12 RUE JEAN MOREL - 42190 CHARLIEU**

Tél. 04 77 69 33 89

[www.ville-charlieu.fr](http://www.ville-charlieu.fr) • [www.facebook.com/villedecharlieu](https://www.facebook.com/villedecharlieu)

Du lundi au samedi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h

Fermeture le mercredi après-midi et samedi après-midi

**Le bulletin est rédigé par le groupe "Communication" des élus :**

Imprimé sur papier PEFC  (Promouvoir la gestion durable de la forêt)

Création Les Arts Graphiques  Z.A. St. Romain la Motte - 04 77 71 62 29



Martine  
Desbois



Bernard  
Charrier